

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

***NOMBRE DE MEMBRES***

Afférents	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
au Conseil Municipal		
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>30</b>

***Date de la convocation***

**10 novembre 2022**

***Date d'affichage de la délibération***

***Adoptée par 24 voix pour 6 absentions***

***(M. Patrick AJAS ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; M. Bruno REMI ; Mme Francia ROSAMONT ; Mme Annick ABELA)***

**Séance du 17 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi dix sept dix-huit heure onze, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1<sup>er</sup> adjoint.

**Présents :**

M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR, M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY, adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATTIER ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA. ; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY ; Conseillers Municipaux.

**Représentés :**

Mme Sylvie DAGONIA par Mme Anny GENIPA  
Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET par M. Jean-Louis SAINCILY  
Mme Sonia MERCADIER par Mme Cindy ARNASSALON  
Mme Annick ABELA par M. Bruno REMI

**Absents :** M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Clara RIGAH ;

**DELIBERATION N°2022/11/126**

**DELIBERATION ANNULANT ET REMPLACANT LA DELIBERATION  
N° 2018/11/93 AUTORISANT LE MAIRE LA CESSION DU TERRAIN  
COMMUNAL CADASTRE BD N° 706 AU PROFIT DE MONSIEUR  
NISUS LAURENT**

La commune à décider de faire la cession du terrain communal cadastré BD n° 706 d'une superficie de 634 m<sup>2</sup> au profit de Monsieur NISUS Laurent par délibération N° 2018/11/93 en date du 20 novembre 2018.

Monsieur NISUS Laurent n'ayant pas obtenu son prêt bancaire pour faire cette acquisition, a demandé l'annulation de la vente.

La commune a reçu pour ce même terrain une demande d'acquisition de la part de Monsieur SALCEDE Jérémie Arnaud.

Le service des domaines a estimé la valeur de ce terrain à 76000 € soit 120 € le m<sup>2</sup>. Cet avis des domaines a été prolongé pour une durée de dix-huit mois.

La commune de Lamentin subit une très forte augmentation des prix de vente des terrains de manière souvent injustifié. Le terrain concerné par la vente devait être vendu en 2018 au prix de 44380 €,

Il est demandé au conseil municipal d'appliquer la marge d'appréciation des 10% prévue par les domaines et de fixer le prix de vente du terrain à 68400 €, et d'autoriser le Maire à vendre le terrain cadastré BD n° 706 d'une superficie de 634 m<sup>2</sup> au profit de Monsieur SALCEDE Jérémie Arnaud au prix de 68400€

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

## **DECIDE**

**ARTICLE 1-** D'annuler la délibération N°2018/11/93 autorisant la cession du terrain communal cadastré BD n° 706 au profit de Monsieur NISUS Laurent

**ARTICLE 2** - D'autoriser le Maire à vendre le terrain cadastré BD n° 706 d'une superficie de 634 m<sup>2</sup> au profit de Monsieur SALCEDE Jérémie Arnaud au prix de 68400€

**ARTICLE 3** : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 4:** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Adoptée par 24 voix pour 6 abstentions (M Patrick AJAS; M. Benjamin GRACCHUS; Madame Edwige BEMATOL; M. Bruno REMI ; Mme Francia ROSAMONT, Mme Annick ABELA)**

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**

**Le Président**

The image shows a blue ink signature of Ephrem GLORIEUX written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LE MAIRE DE LAMENTIN' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' around a central emblem. The signature is a cursive scribble that overlaps the stamp.

**Ephrem GLORIEUX**